

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, **Monsieur Guillaume MARÉCHAL**, **Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise**, certifie que **la liste des délibérations votées du Conseil Communautaire du 13 mars 2025** de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise a été affichée le vendredi 14 mars 2025, dans les panneaux d'affichage prévus à cet effet, aux portes de l'Intercommunalité, située au 30 avenue Eugène Gazeau à Senlis et publiée sur le site internet.

Fait à Senlis, le 14 mars 2025

**Guillaume MARÉCHAL**  
*Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise*  
*Maire de Fleurines*



## Conseil Communautaire

**Séance du jeudi 13 mars 2025 à 20 heures**  
Salle Polyvalente « Jean Ruby » - Infrastructure sports et loisirs -  
5 route de Nanteuil – 60300 Mont-l'Évêque

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES

*(Réforme de publicité des actes – Ordonnance N°2021-1310 et décret N°2021-1311 du 7 octobre 2021 applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2022)*

N° de délibération	Objet	Vote
09-CC130325	Désignation du secrétaire de séance	A l'unanimité
10-CC130325	Rapport sur les orientations budgétaires 2025	A l'unanimité
11-CC130325	Mise en réforme et sortie de biens de l'actif	A l'unanimité
12-CC130325	Attribution du marché de travaux pour la construction d'une maison d'assistantes maternelles (MAM)	A l'unanimité

Fait à Senlis, le 14 mars 2025.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne sur le site internet de la CCSSO, le 14 mars 2025.